

RÉUSSITE
EN MASTER
86%*

INSERTION
PROFESSIONNELLE
POST MASTER
75%**

Domaines d'activités

- › Collectivités territoriales : 62%
- › Secteur associatif : 14%
- › Autres structures publiques ou parapubliques : 14%
- › Autres structures de projet (PNR, pays...) : 5%
- › Bureaux d'études : 5%

Types de contrats

- › 1^{er} emploi majoritairement en CDD

Emplois exercés à l'embauche

Généraliste du développement local :

- › Chargé de projet développement territorial
- › Chargé de mission développement local
- › Responsable du service animation locale
- › Directeur de service développement
- › Animateur de pays,...

Animateur, responsable de politiques publiques territoriales

« plus thématiques » :

- › Chef de projet politique de la ville
- › Chargé d'opération aménagement
- › Chargé de mission logement, réhabilitation
- › Chargé d'OPAH
- › Coordinateur de développement social
- › Agent de développement social et culturel
- › Chargé de mission observatoire social
- › Coordinateur projet éducatif local
- › Conseiller e-commerce
- › Chargé des relations entreprises,...



CAMPUS DES GRANDS MOULINS - Faculté Sociétés et Humanités

* Enquête interne à la formation (UFR GHES, 2011-2018)

** Enquête interne à la formation (6 mois après l'obtention du master - UFR GHES, 2009-2017)

FORMATION EN ALTERNANCE

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

CONTACTS

RESPONSABLES DE FORMATION

Master 1

Matthieu Gimat
Matthieu.Gimat@u-paris.fr

Mathieu Gigot
mathieu.gigot@u-paris.fr

Master 2

Sandrine Berroir
sandrine.berroir@u-paris.fr

Dominique Rivière
dr@parisgeo.cnrs.fr

RELATIONS ENTREPRISES

Gisèle Pagano
Bâtiment Olympe de Gouges - 4^e étage – Bureau 402
01 57 27 58 98
gisele.pagano@u-paris.fr

SECRÉTARIATS PÉDAGOGIQUES

Master 1

Aurélia Delabrousse
01 57 27 58 94
aurelia.delabrousse@u-paris.fr

Master 2

Elisabeth Lafont
01 57 27 71 76
elisabeth.lafont@u-paris.fr

UFR Géographie, Histoire, Economie et Sociétés
Bâtiment Olympe de Gouges - 4^e étage – Bureau 412
8 Place Paul Ricœur | Paris 13^e

MASTER

Métiers des études, du conseil et de l'intervention

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

OFFRE DE FORMATION - INSCRIPTION - ORIENTATION - VIE DE CAMPUS

plus d'information > <https://u-paris.fr/choisir-sa-formation/> | m2-adl.info

Titres requis

- › Master 1 : Licence de géographie, aménagement, sociologie, économie, sciences politiques, histoire, droit
- › Master 2 : Master 1 géographie, aménagement, sociologie, économie, histoire, droit ou Diplôme de fin d'études d'architecture, d'ingénieur, d'Institut d'Etudes Politiques
- › Sur validation des acquis

Modalités de formation

- › Formation initiale
- › Formation en apprentissage : M2
- › Formation Pro et continue
- › VAE

Niveau d'études obtenu

- › BAC +5 à la sortie du master 2

Crédits validés

- › 120 crédits ECTS

Volume horaire

- › Master 1 : 472 h (24 h / semaine)
- › Master 2 : 505 h de cours
1092 h en entreprise
Alternance, 3j entreprise/ 2j université

MASTER AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

Ce parcours assure une formation pluridisciplinaire aux métiers de l'aménagement et du développement aux échelles locales, qui ont connu ces dernières années une complexification notable dans le cadre des différentes réformes territoriales. Privilégiant une entrée territoriale, la formation a pour objectif de former des généralistes du développement local qui sauront développer un savoir-faire et une capacité à gérer, avec d'autres, des situations complexes associant élus, responsables d'entreprises, salariés, secteurs associatifs, agents de l'Etat et des collectivités territoriales et habitants.

Les problématiques de développement territorial abordées peuvent tout aussi bien concerner des espaces ruraux que des espaces urbains. La dimension à la fois d'aménagement et d'animation des territoires est au cœur des réflexions et des enseignements. L'accent est mis sur les problématiques d'articulations des politiques à visée territoriale, du local à l'Europe.

Le développement local est devenu depuis plusieurs décennies un référentiel central pour la compréhension et une meilleure maîtrise du changement social ainsi que pour la rénovation des politiques publiques, de plus en plus décentralisées et articulées aux territoires. Dans cette perspective, ce parcours se donne pour ambition de former à la compréhension des enjeux et des actions qui découlent d'une approche en termes de développement local. Cela passe par une capacité d'adaptation aux situations spécifiques rencontrées qui s'appuie sur l'apprentissage de méthodes d'analyse et de diagnostic des territoires mais également sur une formation au montage et à la conduite de projets (y compris dans leurs dimensions juridiques et financières) à la mise en œuvre de démarches d'évaluation et, également, par le développement d'une capacité d'expression, d'initiative et d'animation. Outre cette maîtrise technique, des enseignements théoriques apportent aux étudiants une culture générale dans le domaine visé afin de faciliter, dans le temps, l'adaptation de leurs connaissances à l'évolution des contextes socio-économiques et des métiers.

COMPÉTENCES VISÉES

Les enseignements dispensés cherchent à donner aux étudiants les capacités à s'adapter à des situations variées et évolutives.

À l'issue de la formation, les étudiants peuvent :

- › Monter, gérer, planifier, conduire un projet
- › Maîtriser les outils d'analyse et de diagnostic des territoires
- › Evaluer les actions et l'impact des actions menées
- › Coordonner, négocier avec une pluralité d'acteurs différents, construire des partenariats
- › Repérer et mobiliser les ressources des territoires

- › Maîtriser les démarches participatives
- › Animer une réunion, s'exprimer en public, échanger, informer, gérer des conflits
- › Maîtriser les techniques d'expression écrite
- › Avoir une approche critique du développement local
- › Adapter ses pratiques aux évolutions des métiers et des organisations intervenant dans le champ du développement local



PROGRAMME DE LA FORMATION

Le master 1 s'inscrit dans une approche pluridisciplinaire des contenus et des méthodes des sciences sociales, au travers d'enseignements mutualisés avec les autres parcours de la mention. Il comporte également des enseignements spécifiques qui permettent de traiter les questions d'aménagement et de développement local. Le master 2 prolonge les savoirs théoriques et méthodologiques sur ces problématiques de l'aménagement et du développement local tout en mettant l'accent sur le développement des compétences opérationnelles. Il se fait en alternance entre cours à l'université et mise en application dans la structure d'accueil. Ainsi, ce parcours comporte à la fois :

- › Des enseignements théoriques et thématiques pour une culture générale dans le domaine du développement local
- › Un grand nombre d'enseignements méthodologiques et techniques pour l'acquisition de compétences opérationnelles : diagnostic territorial et montage de projet, modalités de financement, conduite de réunion, animation, gestion de partenariats, techniques d'entretien et d'observation, cartographie
- › L'analyse concrète de projets d'aménagement, de développement

Rythme d'alternance en master 2

- › 3 jours dans la structure d'accueil
- › 2 jours à l'université
- › Plusieurs périodes à temps plein à l'université
- › De mi-mai à mi-septembre : temps plein dans la structure d'accueil.

MASTER 1

Semestre 1

- › Mutations du monde contemporain : Nouveau régime de croissance - Tendances sociétales - Enjeux spatiaux des sociétés contemporaines
- › Méthodologie (1) : Méthodologie de la recherche, des études et du conseil (1) + 3 ECTS à choisir parmi : Introduction à l'analyse des données - initiation aux SIG et à la cartographie thématique - SIG - Cartographie - Tableur - fonctions avancées - Analyse statistique (R)
- › Langue et expression écrite et orale (1) : Anglais (1) - Expression écrite (1)
- › Enseignements thématiques (1) - 3 au choix : Droit de l'urbanisme - Economies et sociétés métropolitaines Politiques d'aménagement et de développement territorial : du local à l'Europe - Finances locales
- › Mémoire de recherche ou mémoire de stage (1)

Semestre 2

- › Approches thématiques du changement - 3 au choix : Activités et territoires - Système d'information et entreprise - Villes, inégalités et justice socio-spatiale - Développement durable - Les débats dans la pensée économique au XXème siècle
- › Méthodologie (2) : Méthodes qualitatives : enquête et entretien - Méthodologie de la recherche, des études et du conseil (2)
- › Langue et expression écrite et orale (2) : Anglais (2) - Expression orale (2)
- › Enseignements thématiques (2) : Acteurs et territoires du local - Méthode du diagnostic territorial
- › Mémoire de recherche ou mémoire de stage (2) Stage (possibilité de stage sans ECTS avec inscription au supplément du diplôme)

MASTER 2

Semestre 3

- › Séminaire de rentrée
- › Fondamentaux : le développement territorial, du local à l'Europe : De l'Europe au local : territoires et politiques d'aménagement + déplacement pédagogique - Mobilités et territoires - Cohésion sociale, économique, territoriale et développement local
- › Thématiques : le développement local dans ses contextes, de l'urbain au rural : Urbanisme et aménagement urbain - Aménagement et développement local des espaces ruraux - Politiques de développement durable - Politiques patrimoniales
- › Professionnalisation : Séminaire commun avec l'Ecole d'architecture Paris Val de Seine «Projets et acteurs de l'aménagement de la Région Ile de France en Situation» - Conduite de réunion et partenariat - Cartographie, SIG
- › Langues appliquées aux métiers de l'aménagement + test TOEIC
- › Outils de l'aménagement et du développement local et approches urbaines : 1 ECTS au choix : Droit de l'urbanisme / Finances locales / Sociologie de l'action publique / Etudes urbaines

Semestre 4

- › Thématiques : le développement local dans ses dimensions économiques et sociales : Développement économique, entrepreneuriat et développement local - Economie sociale et solidaire et développement local - Politique de la ville et du logement
- › Professionnalisation : Méthodologies du développement local, Diagnostic territorial - Conduite de projet, démarches participatives - Atelier professionnel sur commande
- › Mémoire de projet : Suivi et évaluation de la formation en entreprise - Mémoire

ORGANISMES D'ACCUEIL

- › Collectivités locales (communes, intercommunalités, conseils départementaux, régionaux) : Mairie de Paris, Aubervilliers, Epinay, Nanterre, Limay, Palaiseau, EPT Grand-Orly Seine Bièvre, EPT Plaine Commune, Nantes Métropole, Communauté d'agglomération de Nevers, Conseils Départementaux de l'Essonne, de Seine-Saint-Denis, du Val de Marne, Yvelines, La DRIHL,
- › Autres établissements publics ou parapublics : Caue de l'Essonne, Maison Départementale de l'Habitat à Evry, Agence Régionale de Santé Ile de France, Ile de France Mobilités, Missions locales, SEMAEST, Syndicat Mixte d'Équipement Touristique du Nivernais, CEREMA,...
- › Sociétés privées d'études et de conseils : Adéquation Conseil, Atelier TEL, Attitudes urbaines, CAF de Paris, CDC Habitat, Cuadd, Ekodev, Hira Consulting, ICF Habitat La Sablière, Objectif ville Consultant Osica groupe CDC, Seine Saint Denis Habitat, Urbanis

NOTRE CFA
PARTENAIRE



Notre CFA partenaire


CALENDRIER DE L'ALTERNANCE – 2022/2023

MOIS	DATE ET LIEU			
	Entreprise	J/Entrep	Université	J/Fac
Sept			Du 12 au 30/09	15
Octobre	03 - 04 - 05	3	06 - 07	2
	10 - 11 - 12	3	13 - 14	2
	17 - 18 - 19	3	20 - 21	2
	24 - 25 - 26	3	27 - 28	2
	31	1		
Novembre	01 - 02	1	03 - 04	2
	07 - 08 - 09	3	10 - 11	1
	14 - 15 - 16	3	17 - 18	2
	21 - 22 - 23	3	24 - 25	2
	28 - 29 - 30	3		
Décembre			01 - 02	2
	05 - 06 - 07	3	08 - 09	2
	12 - 13 - 14	3	15 - 16	2
	du 19 au 30/12	10		
Janvier	2	1	du 03 au 13/01	9
	16 - 17 - 18	3	19 - 20	2
	23 - 24 - 25	3	26 - 27	2
	30 - 31	2		
Février	01	1	02 - 03	2
	06 - 07 - 08	3	09 - 10	2
	13 - 14 - 15	3	16 - 17	2
	20 - 21 - 22	3	23 - 24	2
	27 - 28	2		
Mars	01	1	02 - 03	2
			06 - 07 - 08 - 09 - 10	5
	13 - 14 - 15	3	16 - 17	2
	20 - 21 - 22	3	23 - 24	2
	27 - 28 - 29	3	30 - 31	2
Avril	03 - 04 - 05	3	06 - 07	2
	10 - 11 - 12	2	13 - 14	2
	17 - 18 - 19	3	20 - 21	2
	20 - 25 - 26 - 27 - 28	5		
Mai	du 01 au 11/05	7	12	1
	15 - 16 - 17 - 18 - 19	4		
	22 - 23 - 24 - 25	4	26	1
	29 - 30 - 31	3		
Juin à Sept	du 01/06 au 14/09	77	15-sept	1
		181		79

Fériés

Université : 79 jours – 505 h de cours

Entreprise : 181 jours (congrés payés à déduire)